

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION : ESTAING COL DE BORDERES

Conclusion sanitaire A : Eau de bonne qualité B : Eau de qualité convenable 2023 L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. C: Eau de qualité insuffisante D : Eau de mauvaise qualité

Votre réseau est alimenté par un captage : HOUNT DES CRAMPES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 1 commune (ESTAING), soit 15 personnes. Le responsable des installations est : « MAIRIE DE ESTAING ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE ESTAING » qui assure l'exploitation du

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13 Conformité: 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml

Très bonne qualité

Années prises en compte: 2021, 2022, 2023

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 milligrammes/L.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 3,8 mg/L Valeur maxi: 3,8 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Très bonne qualité

Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-decà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1 Conformité: 100 % Nombre de substances recherchées : 16

Valeur maxi: 0 microgramme/L Année prise en compte : 2022



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Très bonne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension.

Nombre de prélèvements : 4 Valeur maxi: 0,11 NFU



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

réglementaire.

Pas de données disponibles

Elément d'origine naturelle ou pouvant provenir du procédé de traitement de l'eau. La valeur maximale réglementaire est de 200 microgrammes/L.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil

Eau peu calcaire

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 15,2 °f Valeur maxi: 15,2 °f

Édité le 08/05/2024 UDI 065000585

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres ou familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité.

ARS Occitanie - Agence régionale de santé Occitanie - Cité administrative Reffye - 10 rue de l'Amiral Courbet - CS 11336 - 65013 TARBES Cedex 9



tttps://www.occitanie.ars.sante.fr/

